

Commentaire de texte Article de presse Le Monde 30 mars 2021

Par **Lucie-65**, le **09/12/2021** à **15:42**

Bonjour j'aurais besoin d'un avis sur le commentaire de texte suivant :

Texte a étudié :

"Le Monde - 30/03/2021 -

Face à la pandémie, le fédéralisme est-il devenu un problème pour l'Allemagne ? Angela Merkel ne le dit pas de façon aussi explicite, mais c'est bien ce qu'elle laisse entendre depuis quelques jours. Invitée du grand talk-show politique du dimanche 28 mars au soir sur la chaîne publique ARD, la chancelière allemande (...) a fermement enjoint aux Länder de mettre en œuvre des restrictions strictes pour lutter contre la hausse exponentielle du nombre de contaminations, alors que plusieurs d'entre eux ont annoncé des assouplissements. « Nous devons maintenant mettre en place les mesures appropriées avec beaucoup de sérieux. Or certains Länder le font, mais d'autres ne le font pas encore », s'est agacée Mme Merkel, reprochant à ceux qui regimbent de « violer » les engagements pris, début mars, entre le gouvernement fédéral et les ministres-présidents des seize Länder du pays.

Une région, en particulier, est dans le viseur de la chancelière : la Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Dans ce Land du Nord-Ouest, qui concentre à lui seul près d'un quart de la population du pays, il a été décidé que seules les communes présentant un taux d'incidence supérieur à 100 cas pour 100 000 habitants activent le dispositif dit de « freinage d'urgence » (Notbremse), qui prévoit de fermer les commerces non essentiels, les clubs de sport et les lieux de culture quand ce seuil est atteint. Pour Mme Merkel, cela crée trop d'exceptions : si le taux d'incidence dépasse 100 dans un Land, c'est sur tout son territoire que les mesures de freinage doivent s'appliquer. Lundi, le taux d'incidence s'élevait à 129,6 en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, soit à peu près le même qu'à l'échelle nationale.

Dimanche soir, la chancelière n'a pas hésité à se montrer menaçante. « Je ne vais pas rester deux semaines sans rien faire », a-t-elle prévenu. Sous-entendu : si les Länder ne mettent pas en œuvre les restrictions sur lesquelles ils se sont engagés, l'Etat fédéral se chargera lui-même de les imposer. Parmi les mesures envisagées, des restrictions de sortie du domicile, voire un couvre-feu nocturne, jamais appliqué en Allemagne à l'échelle nationale.

Interrogé, lundi, par la Süddeutsche Zeitung, le ministre de l'intérieur, Horst Seehofer, a apporté son soutien à Mme Merkel. « Le gouvernement fédéral doit agir. Il en a la possibilité », a-t-il affirmé, évoquant deux options : une révision de la loi de protection contre les maladies infectieuses, déjà complétée à deux reprises depuis le début de la pandémie, ou l'adoption d'une nouvelle loi donnant au gouvernement fédéral la compétence dans un des

domaines où ce sont normalement les Länder qui légifèrent. Parmi ces domaines, listés à l'article 74 de la Loi fondamentale, figurent « les mesures contre les maladies humaines et animales constituant un danger public ».

Jusqu'à-là, Mme Merkel n'a jamais recouru à une telle arme, estimant suffisant de rassembler les chefs des Länder par visioconférence pour caler avec eux les mesures anti-Covid-19. Mais la dernière réunion de ce type, lundi 22 mars, a été un fiasco : douze heures de pourparlers pour finir par annoncer un quasi-confinement de cinq jours à Pâques, avant que la chancelière y renonce au bout de trente-six heures – excuses publiques à l'appui – en expliquant que la mesure était inapplicable."

Mon devoir :

" « L'Allemagne s'en était bien sortie lors de la première vague mais elle n'a pas échappé à la deuxième. » a décrit Hélène Miard-Delacroix lors de son intervention à France Culture¹. Le texte étudié nous précise donc que l'Allemagne connaît des difficultés politiques avec la crise sanitaire.

Le texte étudié est un article de presse intitulé « Covid-19 : en Allemagne, Angela Merkel menace de court-circuiter les Länder » du journal Le Monde daté du 30 mars 2021 soit un an après l'arrivée du Coronavirus en Allemagne.

Le Coronavirus arrive en Allemagne en 2020 la première vague a été gérée avec succès cependant, la seconde qui compte quinze mille nouveaux cas en une journée n'a pas bien été gérée. L'ancienne chancelière est indignée elle souhaite que les gouverneurs des Länder agissent face à la remontée des cas de Coronavirus. Les gouverneurs ont pris des décisions qu'ils ne mettent pas en place donc il y a un relâchement de l'autorité dans les seize Länder (des Etats fédérés et à côté il y a l'Etat fédéral dont la capitale est Berlin qui possède aussi un Land). Les Länder et l'Etat fédéral forment la République fédérale d'Allemagne (Bundesgebiet). Le fédéralisme (qui a fondé l'Etat allemand actuel) est un système d'organisation politique dont les Etats fédérés ont certaines compétences en restant sous la main de l'Etat fédéral.

L'Allemagne a aujourd'hui un problème de coordination entre les Länder et l'Etat fédéral au sujet de la Covid-19. Ce problème a pour conséquence une deuxième vague de contamination au sein des Länder que les gouverneurs ne peuvent plus gérer on voit donc un relâchement des gouverneurs des seize Länder ou bien une gestion trop stricte, il n'y a plus d'équilibre au sein de l'Allemagne.

Comment le fédéralisme allemand fait-il face à la Covid-19 ?

Le fédéralisme fait face à la crise sanitaire par d'un côté par une gestion de la Covid-19 (I) mais cette gestion va s'avérer être un échec (II).

I. Une gestion de la crise sanitaire

A. Le système fédéral allemand, des compétences partagées

- Allemagne système fédéraliste

- Saint Empire romain germanique (Etats autonomes)

- Confédération du Rhin

- Réunification 1990

- Länder autonome et partage des compétences
(loi fondamentale allemande) article 70.

- article 74-19 loi fondamentale.

B. Une gestion au plus près du territoire

- L'Allemagne partage des compétences et autonomie-> séparation des pouvoirs horizontale souple et une séparation des pouvoirs verticale

- Français aime ce système car, France jacobine.

II. Les échecs de cette gestion

A. Une gestion disparate

-Rhénanie-du-Nord- Westphalie -> Notbremse.

- Bavière.

B. Les palliatifs

- Le ministre de l'Intérieur veut agir il va proposer deux solutions (révision ou adoption loi nouvelle) ==> ECHEC.

- Dernière solution : discussion ==> ECHEC.

Donc met en oeuvre état d'urgence.

L'Allemagne est en train de surmonter la troisième vague du Covid-19. Le ministre de la Santé J. Spahn explique qu'il y a une diminution du nombre de cas en mai 2021 la troisième vague semble être brisée. Le nombre d'infections diminue mais reste cependant élevé. La troisième vague a frappé l'Allemagne qui a dû prendre des mesures importantes pour y faire face : établissement d'un couvre-feu et restrictions assouplies pour les personnes vaccinées. On compte une amélioration de la situation en Allemagne.

Par **Snowflake**, le 10/12/2021 à 19:42

Bonjour

Je ne suis qu'en L3 mais d'après ce que je peux lire votre commentaire me semble plutôt bien ! Juste un petit conseil. Essayez de plus égaliser les parties. Pour le I.A vous avez mis cinq idées mais seulement deux à chaque fois pour le reste. Après tout dépend comment vous allez le développer. Bien sûr vous ne serez pas sanctionné pour quelques lignes de différence mais évitez de faire par exemple une page et demie pour le I et une demi page pour le II